



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 23 janvier 2023

HVE : une démarche de progrès ambitieuse aux exigences élevées

Alors que le Conseil d'Etat vient d'être saisi par un collectif d'associations qui met en doute la démarche HVE, la FNSEA tient à s'insurger contre ce qu'elle considère être un manque total de considération pour l'engagement des agriculteurs dans des démarches de progrès environnementales.

Deux mois seulement après la publication des textes relatifs au nouveau cahier des charges, la FNSEA rappelle que les exigences ont été revues largement à la hausse et sont loin d'être indolores pour les agriculteurs. Les 4 indicateurs du label (stratégie phytosanitaire, biodiversité, gestion de la fertilisation et gestion de l'eau) ont fait l'objet d'un durcissement, pour à la fois répondre à certaines recommandations de l'OFB, mais aussi à toutes les demandes de la Commission européenne en cohérence avec la nouvelle PAC.

La certification environnementale, dont HVE en est le niveau le plus élevé, traduit l'engagement des agriculteurs dans de véritables démarches de progrès, basées sur un cahier des charges défini par les pouvoirs publics et adopté par la CNCE. La DGCCRF et les Organismes Certificateurs réalisent tous les contrôles nécessaires pour garantir la fiabilité du label ainsi que le respect des exigences, auprès du consommateur.

A ce jour, près de 30 000 exploitations sont certifiées HVE : chiffre en très forte croissance ces dernières années ! Les agriculteurs sont de plus en plus nombreux à s'engager en vue de valoriser les performances environnementales de leurs exploitations. Le label HVE est un exemple d'engagement des agriculteurs dans les transitions, qui doit être encouragé par tous les maillons de la filière, jusqu'au consommateur. Il est ce sens essentiel qu'il se traduise par une juste rémunération. La transition d'un plus grand nombre d'exploitations dans des démarches de progrès ne pourra pas être favorisée si ce n'est pas le cas !

Ne sous-estimons pas l'importance de la refonte du cahier des charges. La FNSEA rappelle ainsi qu'il sera primordial de veiller à ses effets sur les exploitations, car il n'est pas impossible que la dynamique soit freinée, tellement certains des nouveaux critères sont difficile à atteindre ! A ce titre, de premières études d'impact - menées dans les filières historiquement engagées dans HVE - montrent que le risque n'est pas négligeable.

Quoi qu'il en soit, la FNSEA sera toujours aux côtés des agriculteurs, porteurs de projets et engagés en faveur du développement de la performance économique et environnementale de leur exploitation. Ce n'est pas par le manque de reconnaissance, et encore moins le mépris, que l'on fera progresser la Ferme France dans la transition !

Contact presse :

FNSEA : Sabri Derradji – 06 21 16 80 84 – sabri.derradji@reseaufnsea.fr